



CAP



Le métier

Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier professionnel du bâtiment. Il travaille au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier. En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes et autres meubles en bois ou en produits dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils.

Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le menuisier doit organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets.

Déroulement des études

Enseignement Technologique et Professionnel

- Mise en œuvre - Atelier
- Étude de constructions (dessin technique)
- Prévention Santé Environnement
- Technologie

Enseignement Général

- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Français
- Histoire, Géographie
- Anglais ou Espagnol
- Arts appliqués
- Éducation Physique et Sportive

Durée de la formation : 2 ans dont 14 semaines en entreprises

Régime des études : Externe, 1/2 pensionnaire ou interne.

Pré-requis

L'admission s'effectue selon les procédures d'orientation en vigueur, soit après :

- 3e de collège
- 3e Préparation à la voie professionnelle
- 3e SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté)

Après le CAP

Vie active

- Dans les entreprises de menuiserie
- Dans les entreprises d'agencement
- Dans les entreprises de production de mobilier

Poursuite d'études (sur dossier)

- En classe de 1ère de baccalauréats professionnels, formation scolaire ou en apprentissage.
- Mention Complémentaire en 1an



Renseignements et inscription

Lycée Cantau - 1, Allée de Cantau - 64600 Anglet

Tél. : 05 59 58 06 06 - Mail : ce.0640001d@ac-bordeaux.fr



www.lycee-cantau.net

MENUISIER, FABRICANT DE MENUISERIES, MOBILIER & AGENCEMENT